

Contact presse : SHAUNA GREW

 sgrew@cd-essonne.fr

 01 77 58 12 55 / 06 77 01 89 92

Mardi 21 mars 2017

Le Conseil départemental recrute dans les collèges

Recrutements, ODE 91, Programme annuel d'études et d'entretien, accompagnement des familles : au terme du second trimestre, le Conseil départemental de l'Essonne fait un point sur la situation dans ses collèges.

Favoriser les relations de proximité.

« Les nombreuses visites de Caroline Parâtre, Vice-présidente déléguée à l'éducation, aux collèges et à l'accès au savoir, et la présence des conseillers départementaux lors des Conseils d'administration tenus dans les collèges depuis le début de notre mandat nous ont permis d'échanger avec les chefs d'établissement mais aussi avec les agents départementaux travaillant dans les collèges. Aujourd'hui, nous avons décidé d'améliorer les conditions de travail et de recruter pour la rentrée 2017 de nouveaux agents sur des postes d'entretien et de restauration » annonce **François Durovray, Président du Conseil départemental de l'Essonne**. Ils s'ajouteront aux 1 200 agents d'accueil, cuisiniers, agents d'entretien et techniciens du Conseil départemental travaillant actuellement au sein des collèges essonniers.

De plus, sept référents territoriaux ont pris leurs fonctions début mars. Ils agiront en proximité et lieront des relations tant avec la direction de l'établissement qu'avec les agents départementaux. Chacun d'entre eux aura des échanges directs avec les collèges de son territoire afin de créer une dynamique entre les collèges du Département.

Toujours dans cet état d'esprit, le club des chefs des collèges essonniers a été créé et rencontre un franc succès. À travers des rencontres régulières, les chefs peuvent ainsi échanger sur les méthodes de travail, sur les idées de recettes ou sur la création d'un groupement d'achat pour les denrées alimentaires privilégiant l'achat local. « Nous sommes dans le même état d'esprit que celui qui permet de lancer l'offre départementale éducative ODE, c'est-à-dire de mettre en avant et de valoriser le département de l'Essonne et ses richesses culturelles, artistique et désormais agricoles et culinaires. Nous réfléchissons également à créer le club des ouvriers professionnels » précise **Caroline Parâtre, Vice-présidente déléguée à l'éducation, aux collèges et à l'accès au savoir**.

Mise en place d'un logiciel de gestion des demandes des collèges

Toujours dans l'esprit d'améliorer les relations entre les collèges et le Département, un outil permettant le recueil des différentes demandes en un point unique a été développé. Une expérimentation a été menée sur trois établissements (Champcueil, Juvisy-sur-Orge et Monthéry) et le logiciel sera généralisé à tous les collèges publics après les vacances de Printemps.

Concernant la gestion et le fonctionnement des collèges, le Conseil départemental prévoit d'investir près de 17,9 millions d'euros en 2017 dans son Programme annuel d'études et

d'entretien. « *Une attention particulière a été ainsi portée sur les travaux de chauffage correctif puisque 20 chaudières ont été réparées cet hiver. De plus, des études sont en cours pour que le collège Marie Curie à Étampes puisse bénéficier de la géothermie dans le cadre de sa réhabilitation* » conclut **Caroline Parâtre**.

Faire connaître nos institutions.

Les enseignants saisissent de plus en plus l'occasion de faire visiter l'assemblée départementale à des collégiens et nous nous en réjouissons. Aussi, pour mieux faire connaître notre institution, un mini quizz sur le modèle des « incollables » a été édité.

Offrir aux collégiens une occasion de découvrir l'art contemporain.

"Avec l'ODE j'avais également le projet de faire davantage entrer la culture dans les collèges." explique **Caroline Parâtre**. Avec Aurélie Gros, Vice-présidente déléguée à la culture, au tourisme et à l'action extérieure, il a été proposé aux établissements publics et privés de pouvoir exposer dans les collèges des photos de haute qualité des œuvres du fond départemental d'art contemporain. Les professeurs ont ainsi l'opportunité de travailler sur celles-ci avec leurs classes. Le service culturel du Département met à disposition des outils pédagogiques permettant d'acquérir les clés de lecture nécessaires. « À l'occasion de différentes inaugurations (à Viry-Chatillon, Boussy-Saint-Antoine ou Morsang-sur-Orge), nous avons pu constater l'imagination et la créativité des élèves et l'implication des professeurs. » relève **le Président François Durovray**.

Faire de la différence une chance.

Parce que chaque enfant a le droit de réussir, le Conseil départemental a décidé de participer au financement du colloque annuel destiné aux enfants intellectuellement précoces. « *J'ai également souhaité la création d'une conférence à destination des familles sur la thématique "Mon enfant est-il intellectuellement précoce ? Comment l'identifier " ?* » précise **Caroline Parâtre**.